

ANNULER UN DOSSIER

Grand Âge

Usagers

Mise à jour : 07/07/2026



Objectif : Annuler un dossier lorsque la situation de l'utilisateur ne nécessite plus une admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées



Prérequis : Avoir un dossier en cours, et être en mesure de s'y connecter.

LES ÉTAPES

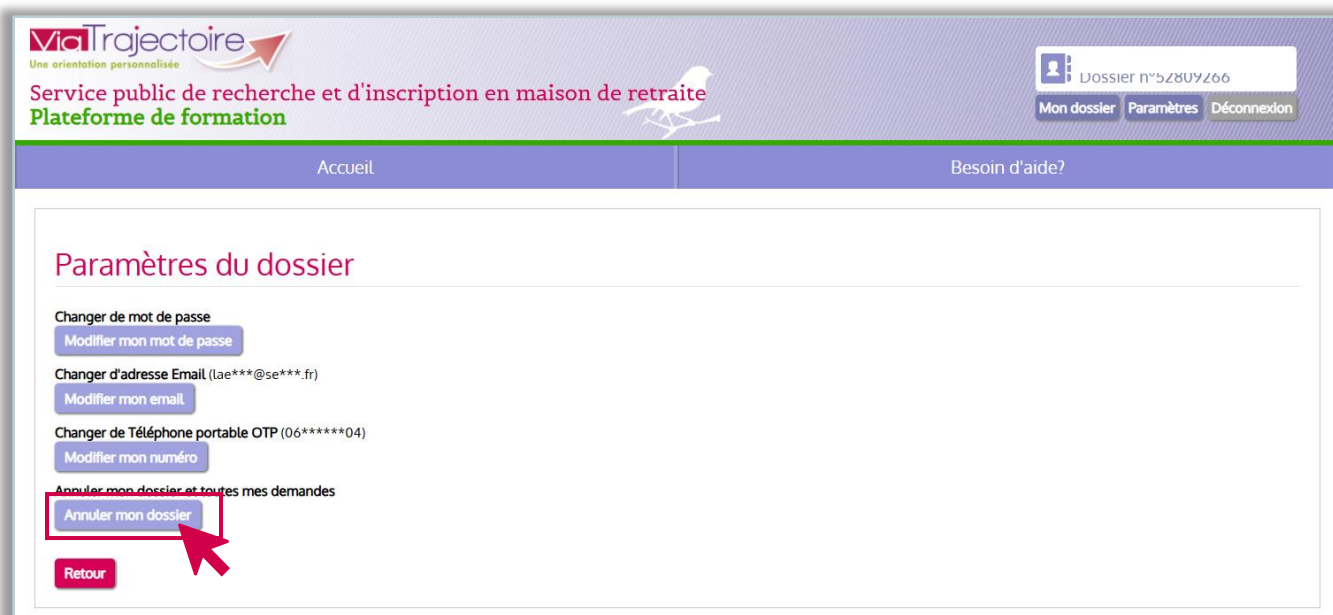
1 Accéder aux paramètres du dossier

Cliquer sur « Paramètres » pour afficher les paramètres de votre dossier ViaTrajectoire.



2 Sélectionner l'annulation du dossier

En fin de liste, cliquer sur le bouton « Annuler mon dossier »



ASTUCES

Vous ne savez plus comment vous connecter ?
N'hésitez pas à consulter la fiche « Se connecter à ViaTrajectoire »

3 Confirmer l'annulation du dossier

Renseigner le motif de l'annulation (saisie obligatoire), ainsi qu'un commentaire, au besoin, puis cliquer sur « Annuler mon dossier »

4 Le dossier est annulé

L'ensemble des demandes associées à ce dossier ont également été annulées.

Utiliser les boutons d'actions pour continuer à interagir avec le dossier



ASTUCES

Dans les 9 mois suivants l'annulation, il est possible de se reconnecter au dossier et de cliquer sur le bouton « Rouvrir », si le besoin à l'origine du dossier était de nouveau d'actualité.

Besoin d'aide ?



Contacter le support régional en cliquant ici →

Assistance